



RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION ART DU TIMBRE GRAVE

2020

1 – Bilan d'activités

Durant cette pandémie, le Bureau du conseil d'administration a favorisé deux principales activités :

- La réalisation des éditions ATG et notamment le produit spécifique pour les 15 ans d'ATG
- Le dossier de candidature du « timbre gravé » au Patrimoine culturel immatériel

1-1 L'élaboration de produits ATG

- *Le produit spécifique des 15 ans d'ATG : L'imagier ATG 2020*
Le conseil d'administration de l'association a décidé en novembre 2018 de concevoir un produit artistique spécifique pour les 15 ans d'ATG et en substitut de la gravure annuelle. Après divers projets, c'est un imagier ATG qui voit le jour avec la participation de tous les artistes adhérents à l'ATG, soit 61 artistes créateurs de timbres, dessinateurs et graveurs. Coordonné par Elsa Catelin, Sophie Beaujard, la conception graphique du produit a été réalisée par Tanguy Besset. Vous trouverez les principales caractéristiques et les réponses dans le numéro 18 de la revue *Del & Sculp*. Toutes les images thématiques suivent les noms commençant par A, T et G. Le collectionneur doit trouver le nom du sujet pour chaque artiste. L'impression est en taille-douce et offset et inclus aussi un gaufrage. Tous les adhérents à jour de cotisation ont reçu un exemplaire du produit artistique : six feuillets insérés dans une pochette logotypée ATG. Vous pouvez ainsi les encadrer. Il restera des exemplaires que vous pouvez acquérir au prix de 20 € + 5 € de port jusqu'à épuisement. L'association a fait un effort financier sur ce produit exceptionnel.

Je remercie tous les artistes qui ont consacré leur temps à la réalisation bénévole de leurs créations pour les 15 ans de l'association. Qu'ils en soit tous remerciés.

-

- *La carte d'adhérent ATG 2021*

La carte d'adhérent 2021 imprimée en offset/taille-douce dans les Ateliers Asdourian et Gustave Gernez est illustrée par l'artiste Colette Thurillet avec une mise en page de Sophie Beaujard. C'est la quatrième carte ainsi illustrée annuellement par des artistes dessinateurs, créateurs de timbres. Colette Thurillet, artiste de Nice, créatrice de nombreux timbres pour Monaco, est peintre naturaliste et animalier. Un colibri butine une fleur d'hibiscus et en sort 2021.

- *La carte de vœux virtuelle ATG 2021*

La carte de vœux a été réalisée pour l'association par Valérie Besser, designer graphique. Cette année, le conseil d'administration a décidé d'imprimer la carte de vœux en une carte postale de communication 10 x 15 cm. Celle-ci est adressée à partir de janvier 2021 à tous les adhérents pour leur souhaiter la nouvelle année et de les remercier de leur renouvellement de cotisation. Ainsi, chaque adhérent reçoit la nouvelle carte d'adhérent et la carte de vœux.

- *La revue Del. & Sculp. 2020*

L'édition de la revue a été livrée tardivement en raison de l'indisponibilité de l'équipe durant la pandémie. Prévues en juillet, le numéro 17 a été disponible qu'en septembre. Et le numéro n° 18 prévu fin décembre a été livré en février/mars 2021. Les lecteurs ont pu apprécier les articles du peintre graveur aveyronnais André Lavergne, de l'entretien avec Jean-Paul Véret-Lemarinier (décédé en février 2021), dessinateur de pochettes de disques, de Marie Détrée, peintre officiel de la Marine, du couple de dessinateurs Marie-Christine Lemayeur et Bernard Alunni, d'Elena Zaika, peintre du cirque de Monaco, de l'origine de l'association ATG avec un des fondateurs Gérard Guyart, de la recherche avec Alice Bigot et du travail de conception de l'imagier avec Tanguy Besset.

1-2 – Dossier de candidature du « Timbre-poste gravé en taille-douce » au patrimoine culturel immatériel

L'assemblée générale de *l'Art du Timbre Gravé*, réunie le 8 juin 2019 à Montpellier, dans le cadre de Phila-France, a mandaté le conseil d'administration de l'ATG pour toute initiative en faveur de la gravure des timbres en taille-douce. Aussi, le président de l'association a écrit le 23 septembre 2019 à diverses personnalités philatéliques pour leur demander leur soutien à un projet de demande d'inscription du timbre gravé en taille-douce au patrimoine culturel immatériel, inventaire français.

En effet, Pierre Albuissou avait évoqué ce sujet déjà en 2016 (cf. *Del. & Sculp.* n° 9, pp.4-5)

Le président d'ATG a reçu les lettres du président de l'Adphile (Gilles Livchitz), du président de la FFAP (Claude Desarmenien), du président de la CNEP (François Farcigny), du président du Cercle philatélique francophone (Gauthier Toulemonde)

et de la directrice de l'Office des timbres de Monaco (Lara Terlizzi Enza). Toutes ces autorités philatéliques soutiennent le projet.

Le 7 novembre 2019, jour de l'inauguration du salon philatélique d'automne, le président de la CNEP, François Farcigny, commissaire général du salon, a annoncé publiquement l'initiative de l'ATG.

En décembre 2019, l'ATG a constitué un dossier de financement d'une mission de consultant pour établir la candidature du « Timbre gravé en taille-douce » au patrimoine culturel immatériel. En principe, le dossier est rédigé par un porteur, le plus souvent un chercheur.

Aussi, Alice Bigot, chercheuse, auteure d'un master 2, en 2014 d'un mémoire sur « *Valoriser un savoir-faire : le timbre gravé* » a été contacté. Cette dernière a accepté de réaliser ce travail de recherche, d'enquête de terrain et d'illustrer de photographies et d'images animées afin d'élaborer la fiche d'inventaire de « l'élément » comme le prescrit le ministère de la culture.

L'ATG a donc passé des conventions en avril 2020 avec les partenaires financiers de la mission de recherche. L'Adphile, la FFAP, la CNEP et l'ATG se sont associés pour financer le travail de la consultante Alice Bigot. L'ATG a donc passé le 28 avril 2020 une convention de mission de recherche avec la consultante.

En septembre 2020, l'association a reçu les soutiens du président Philippe Wahl, PDG du Groupe La Poste, de Madame Anne Nicolas, directrice du musée de La Poste ainsi que de Roxane Jubert, enseignante-chercheuse à l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

Sous la direction du président d'ATG, un comité de pilotage réunit un représentant de chaque partenaire financier et trois graveurs Marie-Noëlle Goffin, Pierre Albuissou et Elsa Catelin afin de suivre le projet de recherche, valider le dossier d'Alice Bigot pour la présentation au ministère de la Culture de la candidature du « timbre-poste gravé en taille-douce » au patrimoine culturel immatériel (inventaire national). Il est important pour le ministère que toutes les communautés soient impliquées.

Actuellement le dossier est toujours en cours.

Le dossier sera examiné par le comité du patrimoine ethnologique et immatériel du ministère de la culture. Ce comité propose et recommande au ministre leur inclusion ou non au sein de l'inventaire national. Si cette étape est positive, il faudra alors continuer pour le soumettre à l'UNESCO.

1-3 - Les adhérents

Régulièrement, le nombre annuel de cotisants progressent (720 en 2020).

Parmi nos adhérents, nous avons 61 artistes créateurs de timbres.

Nous avons également de nombreux adhérents seniors et malheureusement à un âge avancé, certains cessent leurs adhésions. Nous souhaitons également faire une campagne de recrutement à l'international.

Durant l'année 2020, celle de la Covid-19, nous avons eu certaines pertes de nos membres, tels que Jean-Claude Brudon, Claude de Vlieger, Albert Fillingier, et d'autres membres.

L'association rend hommage à la mémoire de nos membres et à l'ensemble des victimes de la Covid-19, de près ou de loin.

1 – 4 Commentaires sur les comptes annuels (compte d'exploitation et bilan)

Les dépenses s'élèvent à **28 683,82 €** qui se décomposent principalement en édition de l'imagier ATG 2020 (15471,29 €), affranchissements (3176,18 €), la revue Del. & Sculp. (3995,20 €), la carte d'adhérent 2020 (1524 €), le dossier PCI (1200 €), le routage de la revue (843,81 €), les assurances (838,78 €), kakemonos (593,78 €), Internet (537,18 €) et fournitures de bureau (543,60 €).

Les recettes s'élèvent à **14 906,54 €** qui se décomposent en cotisations (14440 €), dons (185 €), vente de gravures (50 €), vente d'imagiers (140 €). En raison de l'épidémie, il n'y pas eu de salons, d'où l'absence de recettes complémentaires (gravures, imagiers).

Le compte de résultats de l'exercice est en perte de **13 777,28 €**. Compte tenu de l'affectation des résultats de 2020, les réserves passeront à 7929,25 €.

2 - Perspectives pour 2021

Le Bureau utilise le logiciel zoom pour favoriser la communication des membres du bureau et les réunions du conseil d'administration en visioconférences.

Le bureau du conseil d'administration poursuivra son action dans les domaines suivants :

2 – 1 Le dépôt du dossier du PCI au ministère de la culture

Alice Bigot et le président ont présenté en 2021 le travail accompli depuis un an au comité de pilotage. Alice a réalisé un travail d'enquête et réalisé 16 entretiens de graveurs, dont 16 fiches individuelles qui seront mises en annexe au dossier principal. Le corps final du dossier est ainsi réalisé (plus de 120 pages) et sera présenté au nom d'ATG au ministère de la culture. Une relecture du dossier et des fiches est assurée. La validation du dossier s'effectuera en avril/mai par le comité de pilotage. Puis, l'ATG présentera en juin 2021 le dossier au comité du patrimoine ethnologique et immatériel du ministère de la Culture. La candidature sera ainsi examinée et le résultat devrait être connu à l'automne 2021.

Les adhérents seront régulièrement informés, notamment par la revue et/ou le site Internet de l'ATG.

2 - 2 La promotion de l'association durant l'exposition « A la pointe de l'art. Le timbre, un geste d'artiste. »

Le Musée de La Poste de Paris organise en 2021 une grande exposition artistique et philatélique temporaire inédite sur les coulisses de la création du timbre (de mai au 30 octobre). Cette exposition s'appuie sur le travail de recherches de la thèse de doctorat en histoire de l'art de Monika Nowacka concernant la création artistique en France dans le domaine du timbre-poste. La création sera traitée de 1928 à nos jours avec des accents sur la création contemporaine. Elsa Catelin, graveure et le président d'ATG sont dans le comité scientifique. En collaboration avec l'ATG, un cycle de conférences a été élaboré. Une permanence ATG au sein du musée sera organisée. Un catalogue de 184 pages rédigé par Monika Nowacka est édité chez Snoeck. Il est disponible au Musée de La Poste ou dans les librairies.

2 - 3 Les produits ATG 2021

- La gravure annuelle ATG 2021

Après l'imagier ATG 2020 qui a été un produit long à réaliser et d'un coût important, l'association reprend la gravure annuelle conçue par un graveur. Ce sera Sarah Lazarevic, graveure, qui a son atelier à Millau, qui concevra le dessin et la gravure. L'impression s'effectuera dans les Ateliers Asdourian à Châtillon. Le produit sera disponible comme chaque année en novembre 2021 au salon philatélique d'automne.

- La revue Del. & Sculp.

Cette publication qui fêtera ses 10 ans est le fruit de la collaboration de Monika Nowacka, du président, de Sarah Bougault et d'un comité de lecture. Sarah assure la mise en page artistique. Mais, une nouvelle équipe plus disponible va se mettre en place pour les prochains numéros. Les numéros 19 et 20 sont programmés en 2021. Cette nouvelle équipe devrait aussi assurer l'animation des actualités philatéliques sur le web. Une enquête auprès des lecteurs sera lancée pour consulter les adhérents sur cette revue. Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de mettre en ligne sur le site de l'ATG les revues *Del. & Sculp.* depuis le numéro 1 et de laisser un délai d'un an pour les dernières publications avant sa mise en ligne.

Le conseil d'administration remercie chaleureusement Monika et Sarah pour ces dix ans d'engagement au service de la revue de l'association. Le conseil remercie également tous les bénévoles actifs et les artistes pour leur engagement dans l'association et notamment pour la grande réussite de « l'Imagier ATG 2020 ». Et comme le dit Elsa Catelin, « l'ATG, c'est la famille ».

- La vente des imagiers complémentaires

En l'absence de salons philatéliques en 2020, quasiment aucun Imagier n'a été vendu. Aussi, pour favoriser la vente, le conseil d'administration a décidé de vendre aux prix coûtant les imagiers en 2021, soit **20 €** + 5 € de port pour les adhérents, et 30 € + 5 € aux non adhérents. Une convention sera signée avec la boutique du Musée de La Poste pour la vente des Imagiers durant l'exposition

temporaire « A la pointe de l'art ». Si vous voulez faire un cadeau pour vos amis, votre entreprise ou votre association, les imagiers sont disponibles auprès du secrétariat.

- *La carte d'adhérent 2022*

La cinquième carte d'adhérent illustrée sera réalisée par Sandrine Chimbaud, artiste de l'Indre.

- *La carte de vœux ATG 2022*

Après Valérie Besser, la carte de vœux ATG 2022 virtuelle et réelle sera conçue par Noëlle le Guillouzic.

2- 4 Le voyage à St Pierre et Miquelon

En raison de la crise sanitaire, le voyage à Saint-Pierre-et-Miquelon prévu en 2020 pour les 15 ans d'ATG a été reporté en août 2022, si tout va bien. Le timbre « Des îles d'exception » dessiné par Jean-Jacques Oliviero et gravé par André Lavergne sera émis en 2021. André Lavergne réalisera sur place en 2022 des démonstrations de gravure.

Une carte Premier jour spécifique sera acheminée en 2022 de Saint-Pierre à tous les adhérents pour les quinze ans de l'association (anniversaire prévu en 2020), si c'est possible.

2 – 5 La promotion de l'ATG dans les salons en 2021

L'association sera présente dans les manifestations suivantes et en fonction de l'évolution sanitaire :

- En juin, à la biennale philatélique de Paris (17/19 juin)
- En octobre, à Phila-France à Valenciennes (10/12 octobre)
- En novembre, au salon philatélique d'automne, à Paris 17^{ème} porte Champerret (4/6 novembre)
- En novembre, au festival Maxi Timbré à Ouistreham, Calvados (20/21 novembre)

Le président et tous les membres du bureau de l'ATG sont à votre disposition pour toutes vos questions ou vos suggestions.

Le président
Pascal Rabier